

PPN=12 07 85595

89897

EXTRAIT
DE
LA GÉNÉALOGIE
DE LA MAISON
DE BÉARN

Document



0000005530496

PARIS

IMPRIMERIE DE P.-A. BOURDIER ET C^{IE},

RUE MAZARINE, 30

—
1862

EXTRAIT
DE
LA GÉNÉALOGIE
DE LA MAISON
DE BÉARN

Depuis l'an 819 le nom de Béarn a été porté sans interruption par diverses branches de la même famille, et il l'est encore, de nos jours, dans une branche de la maison de Galard, qui, à l'occasion d'une alliance avec Jeanne de Béarn et à cause de son origine commune, prit, en 1508, le nom de Béarn, qui allait s'éteindre dans l'autre branche.

La maison de Galard tire son origine des princes souverains de Condommois, issus des *ducs de Gascogne*¹, comme il est prouvé par un acte de l'abbaye

1. Cabinet des titres de la bibliothèque du Roi, carton vert, 2^e sé-

de Saint-Pierre de Condom. Elle a donc une origine commune avec les maisons de Béarn, de Foix, d'Armagnac et d'Albret, qui toutes se rattachent aux *ducs de Gascogne*, de même que les rois de Navarre et d'Aragon¹.

Centule I^{er}, comte de Béarn, et auteur de cette maison en 819, était fils de Loup Centule, duc de Gascogne². En 1290, la maison de Foix, issue aussi des ducs de Gascogne, par Wandrille, comte de Gascogne en 825, prit le nom de Béarn à l'occasion de son mariage avec Marguerite de Béarn, héritière du nom³. En 1472, le nom de Béarn passa dans la maison d'Albret⁴, qui tire son origine des rois de Navarre, issus d'Ingo Arriscat, frère de Centule I^{er}, comte de Béarn,

rie. — La Chesnaye Desbois, VII, 48. II, 428. — Moreri. — Le P. Anselme. — Le P. Daniel. — La Charte d'Alaon, citée en entier dans Montlezun, *Hist. de Gascogne*. — Cartulaires de Condom et d'Auch.

1. Cabinet des titres de la bibliothèque du roi, carton vert, 2^e série. — La Chesnaye Desbois, VII, 48. II, 428. — Moreri. — Le P. Anselme. — Le P. Daniel. — La Charte d'Alaon, citée en entier dans Montlezun, *Hist. de Gascogne*. — Cartulaires de Condom et d'Auch. — Marca, *Hist. de Béarn*, 303-304.

2. Charte d'Alaon. — Moreri, édit. 1759, II, 233. — Le P. Anselme. — Marca, *Hist. du Béarn*, etc.

3. Charte d'Alaon. — Marca, *Hist. du Béarn*. — *Jeu d'Armoiries des Souverains*, par Oronce Fine, aumônier du Roy. Édit. 1676, p. 35

4. Dans cette branche il ne fut porté que par Henri d'Albret, devenu roi de Navarre et prince de Béarn, par son mariage avec l'héritière de ces deux pays que sa fille Jeanne d'Albret porta à la maison de Bourbon.

en 820¹. Enfin en 1508, François I^{er} de Galard, comte de Brassac, descendant des comtes de Condom, issus de Sanche, duc de Gascogne, en 940, prit les noms et armes de Béarn, à l'occasion de son mariage avec la fille unique et héritière de Jean de Béarn, petit-fils de Jean, comte de Foix et de Béarn². Le nom de Béarn a donc toujours été relevé par des branches de la même race, toutes issues des ducs de Gascogne, au moment où il allait s'éteindre dans l'une d'elles, et aujourd'hui, toutes les autres branches de Béarn et de Foix n'étant plus représentées, le chef actuel de nom et d'armes de la maison de Béarn est en possession de tous les titres et qualités des branches éteintes de cette maison. Ayant indiqué la transmission du nom de Béarn dans ces différentes branches, nous allons faire connaître maintenant quelques-uns des exploits qui l'illustrèrent.

En 849, Loup Centule, second fils de Loup, duc de Gascogne, reçut de Louis le Débonnaire l'investiture du Béarn sous titre de comté, en même temps que son frère Donat Loup recevait le comté de Bigorre³. A la même époque, un autre de leurs frères,

1. Charte d'Alaon. — Le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*. — Cenac Moncaut, II, 435. — *Jeu d'Armoiries*, p. 36.

2. Cartulaires de Condom. — La Chesnaye Desbois. — Moreri, etc.

3. Omne jus super eas, et præcipue super Bigorritum et Beneha-

Ingo Arriscat, fondait l'illustre maison de Navarre, qui donna des rois à tous les trônes chrétiens d'Espagne¹

Ces princes étaient les descendants de ces ducs qui avaient si vaillamment défendu le Midi contre les invasions des Sarrasins et contre les empiétements du Nord. Eudes, roi d'Aquitaine (688), un de leurs ancêtres², déclara la guerre à Pépin d'Héristal et le battit en plusieurs rencontres. Il établit sa domination de la Loire aux Pyrénées et de l'Océan aux Cévennes, et datait ses actes des années de son règne (*regnante Odoino piissimo Francorum rege*)³. En 721 il repoussa une première invasion des Sarrasins d'Espagne, qu'il anéantit par une brillante victoire sous les murs de Toulouse, où Zama périt avec trois cent mille musulmans⁴. Quelques années plus tard, il contribuait puissamment au gain de la bataille de Tours, où avec Charles Martel il sauva la chrétienté⁵.

ruum Comitatus ad Donatum Lupum et Centulupum, prædicti Lupi Centuli ducis filios, devolutum est. (Charte d'Alaon, citée par Cenac Moncaut, *Histoire des peuples Pyrénéens*, t. II, p. 132.)

1. Cenac Moncaut, II, 135. — Curcita, *Annales d'Arragon*, I. — Pedro Abarca, t. I, p. 43. — Don Rodrigo.

2. Charte d'Alaon.

3. Cenac Moncaut, I, 408. — Fauriel, *la Gaule méridionale*, III, 33-35.

4. Cenac Moncaut, II, 17. — Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*, I, 82-84. — Fauriel, III.

5. Frédegair. — Montlezun, *Histoire de Gascogne*. — Cenac Moncaut, II, 32.

La maison de Béarn se montra toujours digne de son origine, et le croissant ne connut pas d'ennemis plus redoutables et plus acharnés. L'Espagne fut pendant longtemps le théâtre de leurs exploits. Enfin s'ouvre la première croisade; Gaston IV, comte de Béarn, prend un des premiers la croix, et tous les chroniqueurs s'accordent pour le nommer parmi les chefs qui contribuèrent le plus au succès de la guerre sainte¹. Dans les montagnes près d'Iconium, l'armée chrétienne ne dut son salut qu'au courage du comte de Béarn et de ses montagnards. Du reste, après chaque bataille, Gaston IV est cité par les chroniqueurs comme un des mieux combattants de la journée. Sous les murs de Jérusalem, c'est à lui que fut confiée la construction des machines de guerre dont dépendait le sort de la ville, et, quand vint l'heure de l'assaut, Gaston IV de Béarn entra le premier par la brèche, tandis que Tancrède et quelques autres entraient en même temps d'un autre côté². Après avoir, par son courage, égalé les plus vaillants, Gaston les surpassa par sa générosité après la victoire; il prit sous la protection de sa bannière une

1. Michaut, *Hist. des Croisades*, t. I. — Marca, *Hist. de Béarn*. — Montlezun, *Hist. de Gascogne*. — Cenac Moncaut, II, 295 et suiv. — Galeries de Versailles. (Première croisade.)

2. Michaut, *les Croisades*, I. — Marca, *Hist. de Béarn*. — Cenac Moncaut, II, 295 et suiv.

foule de malheureux réfugiés dans la mosquée d'Omar¹. Enfin, après avoir pris une large part à la victoire d'Ascalon, où il commandait le corps de bataille de l'armée chrétienne², Gaston IV de Béarn regagna ses montagnes. Il ne devait pas y rester longtemps. Alonzo, roi d'Aragon, son cousin, l'appela auprès de lui; il avait, l'année précédente, échoué au siège de Saragosse. Gaston de Béarn vole à son secours et remporte, en passant, une brillante victoire sur onze rois maures ligués contre lui³. Quelque temps après il enlevait d'assaut Saragosse. Gaston IV et les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre, qui avaient pris la ville, en eurent chacun un quartier avec le quart du territoire. Depuis lors ils ajoutèrent tous les quatre à leurs titres celui de comte de Saragosse, qui a été plusieurs fois porté par les princes de Béarn ou les comtes de Bigorre, leurs cadets. Gaston eut encore Roda, la moitié de Tarragone, Jacca, la terre d'Albaracin et le titre de ricombre d'Aragon⁴. Pressé de cueillir de nouveaux

1. Michaut, *Hist. des Croisades*, t. I. — Marca, *Hist. de Béarn*. — Montlezun, *Hist. de Gascogne*. — Cenac Moncaut, II, 295 et suiv. — Galeries de Versailles. (Première croisade.)

2. Michaut et les auteurs déjà cités.

3. Montlezun, *Hist. de Gascogne*, et Marca, *Hist. de Béarn*.

4. Archives de N. D. del Pilar à Saragosse. — Cenac Moncaut, II, 313 et suiv.

lauriers, il quitta ses alliés et périt peu après, victime de son courage, au sein d'une nouvelle victoire¹.

Les ordonnances promulguées par Gaston IV, comte de Béarn, lorsqu'il partit pour la première croisade, peuvent servir à constater que la philanthropie, dont notre siècle est si jaloux, avait pénétré dès le onzième siècle, et grâce aux guerres saintes, dans le cœur des princes les plus fiers. « La paix, disent ces ordonnances, sera gardée en tout temps aux clercs, aux moines, aux voyageurs, aux dames et à leur suite. Si quelqu'un (après un crime) se réfugie auprès d'une dame, il aura sûreté de sa personne en payant le dommage. Que la paix soit avec le rustique, que ses bœufs et ses instruments aratoires ne puissent jamais être saisis, » etc. (Fait en 1093².)

Il serait trop long d'énumérer ici les exploits qui illustrèrent le nom de Béarn ; il suffira de dire qu'il ne se livra pas de bataille où l'on ne trouve avec honneur un des membres de cette maison, dont dix-huit représentants de diverses branches prirent part aux croisades en Orient.

Gaston VII, par la grâce de Dieu, comte de Béarn, etc., etc. (1250), était oncle des reines de

1. Marca, *Hist. du Béarn.*

2. Roger, *Noblesse de France aux Croisades*, p. 68. — Chronique de Balderic.

France, d'Angleterre et de Sicile, beau-père des comtes d'Armagnac et de Foix. Il avait forcé Amanieu d'Albret à lui rendre hommage (1253); enfin il avait organisé la confédération des seigneurs de Gascogne et la dirigeait avec une opiniâtreté très-inquiétante pour les Anglais¹.

Géraud V d'Armagnac, gendre de Gaston VII, assista, avec l'archevêque d'Auch, son frère, et les autres évêques de Gascogne, à l'assemblée qui se tint le 21 novembre 1268 au Mont-de-Marsan, pour le mariage de Constance, fille aînée de Gaston VII de Béarn, avec Henry, fils de Richard d'Angleterre, roi des Romains². Le passage suivant, tiré de la Chronique manuscrite de la bibliothèque de M. de Thou, pourra donner une idée de la puissance de la maison de Béarn à cette époque. « Saint Louis fournit, pour subvenir aux frais de la croisade, 25,000 livres à Gaston VII de Béarn, et le duc de Bourgogne, marchant avec vingt bannières et quarante chevaliers, en reçut 22,000. Les secours du Roy étaient proportionnés au contingent fourni. » Gaston de Béarn avait donc une suite plus nombreuse que le duc de Bourgogne³.

1. Cenac Moncaut, III, 201.

2. P. Anselme, *Grands Officiers*, III, 414.

3. Chronique manuscrite de la bibl. de M. de Thou, citée par Roger, *Noblesse de France aux Croisades*, p. 71.

Gaston VII, comte de Béarn, etc., avait épousé en premières noces Mathe de Bigorre, héritière du comté. Il épousa en secondes noces Béatrix de Savoie, fille unique et héritière de Pierre, comte de Savoie¹.

Gaston VIII, comte de Béarn et de Foix, etc. (1300), épousa Jeanne d'Artois, de la maison de France².

Gaston IX épousa Éléonore de Comminges (1325). Ami et proche parent de Philippe VI de Valois, il combattit les Anglais avec un acharnement qu'aucune fatigue ne put altérer ; il prêta même au roi 37,000 livres contre les Anglais. Maître du Béarn, des comtés de Foix, de Marsan, de Comminges, de Brulhois et d'une partie du Bigorre, possesseur de vastes domaines dans l'île de Majorque, maître de la Cerdagne et d'une partie de la Catalogne, la puissance de Gaston de Béarn dépassait celle du roi de Navarre et égalait celle du roi d'Aragon. Gaston IX commandait avec les rois d'Aragon, de Castille et de Navarre l'armée chrétienne qui remporta la célèbre victoire de Xérès (1343), victoire bien chèrement achetée, puisqu'elle coûta la vie à Gaston et au roi de Navarre³.

Jamais le Béarn n'eut à subir l'humiliation d'une

1. P. Anselme, *Grands Officiers de la couronne*, I, 566. — Marca, *Hist. de Béarn*.

2. Cenac Moncaut, III, 292. — Marca, *Hist. de Béarn*.

3. Cenac Moncaut, III, 317-332-352. — Marca, *Hist. de Béarn*.

conquête; du Guesclin lui-même échoua devant le château de Lourdes, défendu par Arnaud de Béarn. Peu après on vit Gaston X de Béarn déclarer en son nom la guerre aux rois de France et d'Angleterre et ne sortir de la lutte que vainqueur et après avoir dicté ses lois, comme on va le voir. Ce Gaston X, prince de Béarn, comte de Foix, etc., fut, selon Froissart, le prince le plus magnifique de son temps et donna à la maison de Foix-Béarn un éclat digne d'une couronne royale¹. Il épousa Agnès, sœur de Charles II le Mauvais, roi de Navarre². Ce prince ayant été enfermé au Châtelet, Gaston se rend à Paris pour le délivrer, et, ayant refusé au roi Jean le serment de vasselage, en déclarant fièrement que le Béarn ne relevait que de Dieu, il fut également mis au Châtelet (1355). L'année suivante, à la reprise des hostilités avec l'Angleterre, on rendit la liberté à Gaston X; on lui fit cession du Bigorre, et on alla même jusqu'à relâcher le roi de Navarre, à sa demande, pour obtenir son appui contre l'Angleterre³. Mais, la France ayant, par le traité de Brétigny (1360), cédé le Bigorre, dépendance du Béarn, à Édouard III, Gaston X irrité prend les armes, et,

1. Cenac Moncaut, III, 470. — Chronique de Froissard.

2. Cenac Moncaut, III, 388. — Marca, *Hist. de Béarn*.

3. Cenac Moncaut, III, 392.

faisant allusion au Bigorre, il inscrit sur ses bannières la devise : *Touches-y, si tu l'oses!* bravant ainsi à la fois la France et l'Angleterre¹. La même année, Gaston triomphe, près de Toulouse, du comte de Poitiers, fils du roi. En 1362, il remporte à l'Ille-Jourdain une éclatante victoire sur les comtes d'Armagnac et de Comminges, qui, tombés en son pouvoir avec le sire d'Albret et huit cents gentilshommes, durent tous lui prêter hommage². Gaston triompha encore à Rabastens (1381) des Bretons du duc d'Anjou. Quelque temps après, la victoire de Revel, remportée par le comte de Béarn sur le duc de Berry et le comte d'Armagnac, les obligea à s'enfermer à Carcassonne. Gaston s'empara alors de Béziers et soumit tout le Languedoc, où l'esprit national se réveillait énergiquement contre le Nord. Le pape Clément VII, voyant la gravité de cette lutte, qui pouvait amener la séparation du nord et du midi de la France, interposa son arbitrage et fit conclure la paix à Capestán (1382), par son légat, le cardinal Damien. Par ce traité, la France, revenant sur celui de Brétigny, reconnaissait la souveraineté du Bigorre à Gaston X, qui, en échange, rendait le Languedoc³.
C'est de Bernard de Béarn, fils naturel de Gaston X,

1. Cenac Moncaut, III, 401.

2. Cenac Moncaut, III, 404.

3. Cenac Moucaut, III, 462-463.

établie en Espagne, que descendent les ducs de Médina-Cœli¹.

Plus tard, Jean, comte de Foix et de Béarn, contribua puissamment à éteindre le grand schisme d'Occident; il s'empara du pape Benoît XIII, qui avait refusé de reconnaître le concile de Constance, et le tint enfermé dans un de ses châteaux. Plus tard il s'empara de Clément IX et anéantit ainsi le grand schisme. Aussi le pape Martin V lui adressa-t-il, à cette occasion, une bulle où, après avoir rappelé les nombreux services rendus à l'Église par ses prédécesseurs, il accorde à Jean, comte de Foix-Béarn, le titre de Vengeur de la foi (*Vindictor fidei*), que ses descendants ont porté jusqu'à ce que, devenus calvinistes, ils l'abandonnèrent et le laissèrent tomber en désuétude. A la même époque aussi, le Béarn, qui avait toujours eu un ambassadeur à Rome, cessa d'en avoir².

La souveraineté du Béarn a été reconnue dans le onzième siècle par les ducs de Gascogne, aînés des princes de Béarn; aussi se sont-ils toujours intitulés depuis : *par la grâce de Dieu*. Cette souveraineté, plusieurs fois contestée, est sortie de ces attaques plus éclatante qu'auparavant. Gaston Phébus, ren-

1. P. Anselme, *Grands Officiers de la couronne*.

2. Cenac Moncaut, IV, 55-57. — *Collection des bulles du Vatican*.

dant hommage pour les comtés de Foix et de Bigorre, s'intitule *par la grâce de Dieu*, titre que le roi dut accepter à cause du Béarn, qualifié dans l'acte « terre souveraine et expressément exceptée de l'hommage¹. »

Louis XI, parcourant le Midi, ordonna au maréchal qui portait devant lui une épée nue, comme emblème de la souveraineté, de se retirer, car il sortait de France pour entrer en Béarn, pays souverain. Les princes de Béarn, qui, comme les rois, frappaient monnaie d'or, avaient deux hôtels des monnaies, l'un à Morlaas, l'autre à Pau ; cette monnaie béarnaise était tellement pure et estimée qu'elle avait cours dans toute la Gascogne, et même en France et en Espagne, où on la préférait aux monnaies sans cesse altérées du pays ; aussi stipulait-on souvent que les paiements seraient faits en livre Morlane ou de Morlaas². Cette monnaie portait la devise adoptée par la maison de Béarn, pour prouver sa souveraineté : *Dei gratia sum quod sum*, et qui est encore aujourd'hui portée par le chef de cette maison. Le dernier témoignage donné à l'indépendance du Béarn, ce fut par Henri IV, qui refusa de le réunir à la couronne, en disant : Je n'ai pas plus le

1. *Archives de la couronne*, dans Cenac Moncaut, IV.

2. Montlezun, *Hist. de Gascogne*, II, aux preuves. — Faget de Baure, *Hist. du Béarn*, I.

droit de réunir le Béarn à la France qu'Henri III n'en avait de réunir la Pologne ^{1.} Ce fut Louis XIII qui, malgré d'énergiques protestations de toutes les classes du pays, réunit le Béarn à la France par la force des armes ^{2.} La maison de Béarn, dont nous venons de parler, s'est perpétuée jusqu'à nous dans la maison de Galard, issue aussi des ducs de Gascogne ^{3.}, dont une branche, à l'occasion de son alliance avec Jeanne, fille unique et héritière de Jean de Béarn, prit, en 1508, le nom de Béarn qui allait s'éteindre dans cette branche ^{4.}

La maison de Galard, l'une des plus illustres et des plus anciennes de Gascogne, est issue d'un frère de Gombaud, père de Hugues, comte de Condom, et fils de Sanche Garcie, duc de Gascogne (935) ^{5.}, descendant de ce Loup, duc de Gascogne, dont est issue la maison de Béarn. Ces deux maisons ont donc une origine commune et sont deux branches de la même race, qui en 1508 se confondirent en une

1. Cenac Moncaut, IV.

2. Faget de Baure. — Cenac Moncaut, V.

3. La Chesnaye Desbois, VII, 18; éd. 1774. — Moreri, II, 233, éd. 1759.

4. La Chesnaye Desbois, VII, 22. — Moreri, voir Galard, etc.

5. Cabinet des titres de la bibl. du Roi, carton vert, 2^e série. — La Chesnaye Desbois, VII, 18. — Moreri, voir *Galard*. — Les actes de l'abbaye de Condom, voir Montlezun, *Hist. de Gascogne*, VI, aux preuves.

seule dans la personne de François I^{er} de Galard, comte de Brassac et de Béarn ¹.

En 1044, Hugues, comte de Condom, donna son comté à l'abbaye de Saint-Pierre de Condom, au préjudice de tous ses parents, comme il le dit dans l'acte de donation où il comprend la terre de Galard ². Les tours de Galard qui subsistent encore aujourd'hui près de Condom et sur lesquelles on voit les armes de cette maison étaient de l'apanage des comtes de cette province. Plusieurs seigneurs de la maison de Galard ont été successivement bienfaiteurs de l'abbaye de Condom depuis 1044 jusqu'en 1247 que Montassin de Galard en fut abbé. En 1317 cet abbaye fut érigé en évêché par le pape Jean XXII en faveur de Raymond de Galard, dont le neveu Pierre-Raymond de Galard en fut le second évêque jusqu'en 1374. La maison de Galard a, dès les temps les plus reculés, joué dans l'histoire un rôle digne de son origine et s'est trouvé mêlée à tous les grands événements de notre histoire. Aux croisades, en Orient, on retrouve plusieurs membres de cette famille, qui joua un rôle très-considérable dans la lutte contre l'Angleterre. La maison de Galard a fourni

1. Moreri, II, 233, éd. 1759., et La Chesnaye Desbois, VII, 18; éd. 1774.

2. La Chesnaye Desbois, VII, 18, et Moreri, voir Galard. Voir cet acte dans Montlezun, *Hist. de Gascogne*, VI, 290.

un grand maître des arbalétriers de France et un capitaine des gentilshommes au bec-à-corbin ; charges qui toutes les deux correspondent au titre plus moderne de maréchal de France. Elle a encore fourni de nombreux gouverneurs des provinces, d'Aunis, de Saintonge, d'Angoumois, ville et citadelle d'Angoulême, de Châtelleraut, de Poitou, de Lorraine, de Nancy et de Normandie, un ministre d'État sous Louis XIII ; des grands sénéchaux de Quercy, d'Armagnac et de Gascogne ; plusieurs ambassadeurs à Rome ; un grand nombre de capitaines de cinquante, cent et deux cents hommes d'armes ; de très-nombreux colonels et lieutenants généraux des armées du roi, ainsi que plusieurs chevaliers des ordres, grands cordons de Saint-Michel, du Saint-Esprit et de Saint-Louis¹.

Dès les temps les plus reculés, les membres de la maison de Galard paraissaient dans les actes à côté des plus puissants seigneurs ; Guillaume, sire de Galard, fut caution, avec le comte de Dreux, prince du sang, et le comte du Perche, du traité conclu le 22 mai 1200 entre Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre. Ces seigneurs confirmaient, par leur parole et leur caution, la parole du roi. Le même Guillaume est, dans un acte de 1236, qualifié sire de Galard,

1. Voir Moreri et La Chesnaye Desbois à *Galard*.

avec le sire d'Albret, titre presque exceptionnel à cette époque, et plaçant ces deux maisons sur le même rang. Ce titre était du reste très-ancien dans la maison de Galard : Gaston I^{er} est, en 949, qualifié sire de Galard dans un acte de l'abbaye de Condom, ce qui n'étonnera point si l'on se rappelle que Gaston était fils du duc de Gascogne. Géraud de Galard était en 1283 un des quarante chevaliers qui devaient être du duel que Charles d'Anjou, roi de Sicile, avait proposé au roi d'Aragon. Assieu de Galard était en 1314 grand sénéchal de Gascogne et gouverneur d'Auch. Il se révolta contre le roi d'Angleterre pour prendre le parti du roi de France Charles IV le Bel. Jean de Galard, sire de Limeuil, fils de Pierre de Galard, grand maître des arbalétriers de France en 1310, fut un des plus puissants seigneurs de son temps. Il fit son traité particulier avec le roi d'Angleterre (1358), qui, pour lui tenir lieu de pareille somme qu'il avait perdue, lui donna 4,000 livres de rente en faisant épouser mademoiselle d'Albret à son fils. Sa fille, Marguerite de Galard, épousa Nicolas le Beaufort, frère du pape Grégoire XI et neveu du pape Clément VI ; c'est par cette alliance que la terre de Limeuil a passé dans la maison de Bouillon¹. Ayant

1. La Chesnaye Desbois, VII, 48 et 19; éd. 1774.

fait son traité particulier avec le roi d'Angleterre, en 1358, Jean de Galard, sire de Limeuil, est expressément excepté du désastreux traité de Brétigny (1360) où il est qualifié de monsire Jehan de Galard, titre qui, dans ce traité, est donné aux princes de sang, on y cite : *monsire Loys* comte d'Anjou, *monsire le duc* (le Dauphin, duc de Normandie), *monsire Jehan de Poitiers* (fils du roi de France), *monsire Philippe de France*, et *monsire Jehan de Monfort*, avec *monsire Jehan de Galard*, tandis qu'on dit : le sire de Laval, le sire de Concy¹. Monsire Jehan de Galard s'était laissé entraîner à cet acte d'indépendance par la conjoncture des temps, la position de ses domaines et par l'alliance et l'affinité de sa maison avec celles d'Armagnac, de Foix et d'Albret².

Hector de Galard, décoré du collier de Saint-Michel et commandant des gentilshommes au bec à Corbin, représenta, avec La Hire et Xaintrailles, la chevalerie au fameux ballet de Charles VI. — Dans le jeu de cartes, qui date aussi de cette époque, l'inventeur, choisissant les plus grandes figures des temps anciens et modernes, pour représenter la royauté, la beauté et la noblesse, prit pour la royauté : David, Alexandre,

1. Rymer, *Actes publiés d'Angleterre*; éd. 1706, VI, 190-222-223.

2. Bibliothèque du Roi, Dépôt de Moreau. — Bibl. Imp. Cabinet des titres au nom de Galard.

César et Charlemagne ; pour la beauté : Pallas, Argine, Rachel et Judith ; et pour la noblesse : Ogier le Danois, Lancelot du Lac, La Hire le grand capitaine, et Hector de Galard ; ces deux seigneurs, parmi leurs contemporains, furent jugés les plus dignes d'aller de pair avec l'amant de la reine Iseult et le neveu de Charlemagne, ces héros types de la chevalerie, à une époque où du Guesclin, Xaintrailles et Dunois leur disputaient cet honneur ¹.

La maison de Galard se confondit fréquemment avec les maisons de Béarn, de Foix, d'Armagnac et d'Albret par des alliances, et on trouve des membres de ces différentes maisons citées ensemble dans un grand nombre d'actes, où ils sont cautions et témoins les uns pour les autres à l'occasion de mariages, de combats singuliers, de fondations pieuses et autres transactions de ce genre. Nous n'en citerons que quelques exemples ². En 1062, Garcias, ou Garcie Arnaud de Gualard (ou Guallar), souscrivit une charte datée de la veille des ides de janvier 1062, par laquelle Huraud, vicomte de Brulhois, frère de Centule, comte de Béarn, entrant en religion à Moissac en Quercy, dont il devint abbé dans la suite, fit don à ce mo-

1. Archives de la maison de Galard.

2. La Chesnaye Desbois, VII, 18-19-20-21-22-23-24 passim, et Moreri, voir Galard. — Marca, *Hist. du Béarn*, 303-304.

nastère des églises qui étaient de son héritage dans la vicomté de Brulhois, et notamment de celle de Saint-Martin de Leyrac. Il ajoute qu'il fait cette donation pour son âme, celle de son père, de sa mère Adélaïde, de Hugues, vicomte, son frère, et de Saxeton, son oncle. Ce Garcie Arnaud de Galard, qui apposa sa signature à cette charte immédiatement après la comtesse de Béarn, mère du donataire, et le comte Centule de Béarn, son frère, était, sans contredit, un de leurs proches parents, et allié à leur famille, et ce nom de Garcie Arnaud, si commun parmi les princes de la maison des ducs de Gascogne, prouve, dit Marca, qu'il était issu d'un cadet de cette maison¹. Montassim de Galard fut témoin de l'hommage que Gaston, vicomte de Béarn et de Brulhois, fit en 1255 à l'évêque d'Agen; Géraud I^{er}, sire de Galard, épousa, en 1270, Éléonore d'Armagnac. Guillaume de Galard de Brassac, qualifié noble et puissant monseigneur et baron en 1340, fut témoin avec le comte de Comminges, Arnaud et Bernard d'Armagnac, de l'hommage que Jean d'Armagnac, vicomte de Brulhois, rendit à Pierre de Galard, son frère, le 26 avril 1353. Pierre de Galard de Limeuil épousa, vers 1358, Blanche d'Albret; Vidier de Galard de Brassac était,

1. Manuscrit de la Bibliothèque impériale, *Cabinet des titres*, au nom de Galard.

en 1373, caution de la dot de Mathe d'Armagnac, sa parente, mariée à Jean d'Aragon, duc de Gironde, puis roi d'Aragon. En 1415, Jean de Galard de Brassac servit de second à Bernard, comte d'Armagnac et connétable de France, son proche parent, dans le duel contre Jean, comte de Foix et de Béarn; son second fils, Pierre de Galard, grand sénéchal de Quercy, épousa Antoinette d'Armagnac. Enfin, en 1508, François I^{er} de Galard, comte de Brassac, épousa Jeanne de Béarn, fille de Jean de Foix¹.

Dans plusieurs lettres qui existent encore, le roi béarnais, Henri IV, donne au comte de Béarn le titre de cousin et de proche parent.

Une charte de l'empereur Charles le Chauve, donnée en 845 pour confirmer la fondation du monastère d'Alaon au diocèse d'Urgel, faite l'an 835 par Waudrille, comte de Gascogne, nous apprend la filiation des princes issus d'Eudes, duc d'Aquitaine², de qui descendent les ducs de Gascogne auxquels se rattachent les sires de Galard, dont les descendants sont depuis plus de 800 ans connus sous le nom de Galard. Voici, d'après la charte d'Alaon, les cartulaires de Condom et d'Auch, et les auteurs déjà cités, la filiation de cette maison :

1. La Chesnaye Desbois, VII, de 18 à 24 passim.

2. Charte d'Alaon. Voir Montlezun, *Hist. de Gascogne*, II et VI, aux preuves.

I. EUDES (688), roi d'Aquitaine et de Toulouse, duc et prince de Vasconie, duc de Cantabrie, d'Alava et de Biscaye. Il épousa Waltmède, dont il eut : 1° Lampégie, épouse de l'Émire de Catalogne ; 2° Hunald, qui suit ; 3° Hatton, comte de Gascogne, auteur des *Comtes de Foix et de Comminges*, des *Vicomtes de Béziers et d'Urgel* ; 4° Remistan¹.

II. HUNALD, duc d'Aquitaine et de Gascogne (736-774). Il eut Waïfre, qui suit :

III. WAIFRE,] duc d'Aquitaine et de Gascogne, etc. (745-768). Épouse Adèle, fille de Loup I^{er}, duc de Gascogne, issu de Hatton. Il eut Loup II, qui suit :

IV. LOUP II, duc de Gascogne (774, tué en 778). Il eut Adalaric, qui suit :

V. ADALARIC, duc de Gascogne (778, tué en 812). Il eut : 1° Scimin, tué en 816 ; 2° Centule, qui suit :

VI. CENTULE, tué en 812. Il eut : 1° Loup Centule, qui suit ; 2° Géraud, tué en 819.

VII. LOUP CENTULE, duc de Gascogne (812). Fait prisonnier en 819 par Louis le Débonnaire. Il eut : 1° Donat Loup, comte de Bigorre ; 2° Loup Centule, *comte de Béarn*, auteur de la maison de Béarn² ; 3° Jugo

1. Cenac Moncaut, II, 17 et suiv. — Fauriel, *Gaule méridionale*, III, 35 et suiv. — Charte d'Alaon. — Montlezun, *Hist. de Gascogne*, II et VI, aux preuves.

2. Faget de Baure, *Hist. de Béarn*, ch. II. — Morerie et La Chesnaye Desbois, voir Béarn. — Marca, *Hist. du Béarn*, etc.

Arriscat, *roi de Navarre*, auteur des maisons d'Aragon, de Navarre, de Castille et de Léon, issues, en 1035, des fils de Sanche le Grand¹. La maison d'A/bret se rattache à celle de Navarre², et par suite à Jugo Arriscat; 4° le comte de Castille, qui suit :

VIII. N.... COMTE DE CASTILLE. Il eut, entre autres enfants, Sanche Mittara, qui suit³ :

IX. SANCHE MITTARA, duc de Gascogne (872). Il eut : 1° Sanche II, qui suit ; 2° Garcie Sanche.

X. SANCHE II, duc de Gascogne (880). Il eut Garcie Sanche, qui suit :

XI. GARCIE SANCHE, le Courbé, duc de Gascogne (904). Il eut : 1° Sanche Garcie, qui suit ; 2° Guillaume Garcie, auteur des comtes de *Fezensac*, et d'Armagnac, dont est issue la maison de *Montesquiou*; 3° Arnaud Garcie, auteur des comtes d'*Astarac*.

XII. SANCHE GARCIE, duc de Gascogne⁴, en 910 ; qui partagea ses États entre ses fils ; le troisième eut le Condomois, le quatrième eut en partage la terre de Goalard ou Galard, située près de Condom. Sanche Garcie mourut en 940.

1. Cenac Moncaut, II, 227.

2. *Jeu d'Armoiries*, par Oronce Fine, conseiller et aumônier du Roy; édit. 1676, p. 36.

3. Cenac Moncaut, 2° éd., t. II, p. 158. — Faget de Baure, *Hist. de Béarn*, I, 41.

4. Dom Harlin. — Les quartiers nobles de la Guyenne; 1735. Actes de l'abbaye de Condom, cités dans les articles.

Femme :

Enfants :

1° Sanche Sanché, duc de Gascogne en 940, mort sans enfants en 960.

2° Guillaume Sanche, d'abord comte de Bordeaux, puis duc de la Gascogne en 960. Après la mort de son frère aîné, il gouverna cette province jusqu'à 984, date de sa mort. Il est le fondateur de l'abbaye de Saint-Sever, fondée en 963, de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse d'Aire. Il eut deux fils : 1° Bernard Guillaume, 2° Sanche Guillaume, qui furent ducs de Gascogne l'un après l'autre, dont le dernier mourut sans postérité mâle en 1032, laissant à Bérenger d'Angoulême, son petit-fils, le duché de Gascogne.

3° Gombaud, qui fut associé à la régence des États de Gascogne par son frère Guillaume Sanche, duc de cette province, qui lui donna et lui confirma le comté de Condomois. Gombaud, après la mort de sa femme, devint évêque d'Acqs, d'Agen, d'Aire, Bazas, Bayonne, Comminges, Conserans, Lescar, Lectoure, Oléron et Tarbes. Ce prélat possédait tout à la fois les évêchés de la Novempopulanie. On peut voir les sièges épiscopaux qu'il tenait dans une charte du monastère de la Règle, datée de l'an 977, où il se trouve, et dans laquelle il se nomme lui-même évêque de toute la Gascogne.

Il eut de sa femme, de nom inconnu, le suivant :

Hugues, comte de Condom, abbé de Saint-Pierre de cette ville où il succéda à son père, vers l'an 1010, devint évêque d'Agen, de Bazas et autres sièges de la Gascogne ; lequel, s'étant brouillé avec Bernard de Goalard, son cousin germain, fit don de son comté de Condom à l'abbaye de Saint-Pierre de cette ville et de tous les biens qu'il avait dans la terre de Goalard, au préjudice de ses parents, comme il le dit lui-même dans l'acte qui en fut dressé en 1101.

C'est par suite de cette donation que les évêques de Condom ont porté la qualité de comtes de Condom.

4° Gaston, qui suit :

I. GASTON, frère de Gombaudo, comte de Condom, eut en apanage la terre et le château de Goalard ou Galard, situés près de la ville de Condom, sa descendance en prit le nom. Il est qualifié de sire de Goalard dans un acte de 949, concernant l'abbaye de Saint-Pierre de Condom. Ce Gaston fit reconstruire le château de Goalard, du consentement du duc de Gascogne, son frère, et le fit flanquer de plusieurs grosses tours sur lesquelles on voyait encore de nos jours les armes à la maison de Galard. Gaston ne vivait plus en 971.

Femme : Judith.

Enfants : 1° Bernard, qui suit ;

2° Arsius, évêque de Gascogne ;

3° Raymond, auteur d'une branche établie en Espagne, dont la postérité s'éteignit en 1488.

II. BERNARD, sire de Goalard en 971, gouverneur de la ville d'Agen et avoué de l'église cathédrale de cette ville. En 1005, ce seigneur fit un accord avec Bernard-Guillaume, duc de Gascogne, et Hugues, évêque d'Agen et de Bazas, ses cousins, au sujet de la justice de la terre et seigneurie de Goalard, dont la moitié appartenait au dit évêque. Bernard mourut à Aire en 1014, et fut inhumé à Condom.

Femme : Isabeau, fille de Robert I^{er}, comte d'Auvergne.

Enfants : 1° Eudes, qui suit; 2° Robert.

III. EUDES, sire de Galard, gouverneur d'Aire après son père; il est cité dans plusieurs cartulaires de l'église de cette ville depuis 1014, et mourut vers 1051.

IV. ROGER, fils du précédent, sire de Galard, gouverneur de la ville d'Aire du vivant de son père. Ce seigneur fut l'un des bienfaiteurs de l'abbaye de Condom où il fut inhumé en 1083.

Il épousa Mahaud (on ignore de quelle maison elle était), et en eut :

1° Gaston II, qui suit; 2° Géraud, évêque d'Agen en 1103; 3° Simon, qui mourut auprès de Roger II, comte de Foix; 4° Mahaud.

Ces quatre enfants sont nommés avec leur mère dans un titre de l'abbaye de Condom de l'an 1083.

On trouve encore cités, dans un acte de l'abbaye de Condom de 1062, Géraud de Galard, Aimeric, Guillaume et Pierre de Galard.

V. GASTON II, sire de Galard en 1083, capitaine (gouverneur) de la ville de Condom et avoué de l'abbaye de cette ville. Il contribua à la fondation de l'église Saint-Jacques de la même ville, et mourut en 1113, au mois de juin. Il eut :

- 1° Armand, qui suit;
- 2° Roger, tué auprès du roi Louis le Gros;
- 3° Gombaud, qui fut prêtre.

On place encore ici plusieurs enfants qui ont fait souches. L'histoire cite, en 1084, Billerat de Galard, qui eut trois fils, Oger, Bernard et Pierre, cités en 1100. Ce Pierre fut père de Pierre II et d'Argaias, de Galard cités en 1160.

VI. ARNAUD, sire de Galard en 1113, fils de Gaston II, qualifié de haut et puissant seigneur dans un titre de 1117. Ce seigneur passa un acte, en 1139, avec Éléonore, duchesse de Guyenne, pour tous les biens qu'il possédait en Gascogne. Il était mort dès le mois de juillet 1151, il eut pour fils :

VII. GUILLAUME I^{er}, sire de Galard, qualifié de haut et puissant seigneur.

Il épousa Bernarde dont le nom de famille est inconnu, et eut :

- 1° Bertrand I^{er}, qui suit;
- 2° Galard, qui fut gouverneur de plusieurs villes

et châteaux pour Géraud III et Bernard IV, comtes d'Armagnac. Il eut de sa femme inconnue : Guillaume II, sire de Galard, qui suit ci-après.

VIII. BERTRAND I^{er}, sire de Galard, gouverneur de la ville d'Auch. En 1191, Pélerin de Forsez, son beau-frère, abbé de Condom, lui donna quittance de la somme de cent livres que son monastère avait droit de toucher sur la terre de Goalard. Ce seigneur fit don de tous ses biens à son neveu Guillaume, qui suit, à la charge de services religieux, et mourut sans postérité en 1199. Il fut inhumé dans l'abbaye de Condom.

Il épousa Jeanne de Forsez¹, sœur de Pélerin, abbé de Condom. Cette dame vivait encore en 1212.

IX. GUILLAUME II, sire de Galard, neveu du précédent, fut pleige ou caution avec Robert, comte de Dreux, Geoffroy, comte du Perche, etc., pour Philippe Auguste, du traité de paix conclu entre ce prince et le roi d'Angleterre, le 22 mai 1200. Il est qualifié sire de Galard avec le sire d'Albret dans un acte de 1236. La Roque, dans son histoire de la maison d'Harcourt et dans son traité du ban et arrière-ban, en fait mention. Il eut pour enfants : 1^o Assieu, qui suit ; 2^o Montassin, abbé de Condom, mort le 2 novembre 1247. On trouve un autre Montassin de Galard, qui

1. De Forsez, partie d'hermine et partie d'or.

fut témoin de l'hommage que Gaston, vicomte de Béarn et de Brulhois, fit en 1255 à l'évêque d'Agen.

X. ASSIEU, 1^{er} du nom, seigneur de Galard, de Terraube, Saint-Avit-Saupesbère, Saint-Léonard et l'Isle, eut de Dona Gazenes de Trancs, son épouse : 1^o Assieu, qui suit; 2^o Géraud, seigneur de l'Isle, auteur d'une branche éteinte au quinzième siècle, dans la personne de Jean de Galard, seigneur de l'Isle, grand sénéchal d'Armagnac.

XI. ASSIEU, sire de Galard, II^e du nom, eut plusieurs enfants, entre autres Géraud, qui suit. C'est à eux que le roi Philippe le Hardi accorda les lettres patentes pour la haute et basse justice de Terraube, à cause des grands services rendus par eux et leurs ancêtres à ses prédécesseurs rois.

XII. GÉRAUD, sire de Galard, etc., est celui qui devait être du duel entre Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, frère du roi saint Louis, et Pierre III, roi d'Aragon. Il donna des coutumes aux habitants de Terraube, et épousa Éléonore d'Armagnac, qui lui apporta la terre de Brassac en Quercy. De ce mariage vinrent : 1^o Géraud, auteur de la branche de Terraube; 2^o Bertrand, auteur de la branche de Galard de Brassac de Béarn, qui suit; 3^o Raimond, premier évêque de Condom en 1317; 4^o et Pierre, auteur de la branche de Limeuil, grand maître des arbalétriers de France en 1340, marié avec Nauda de Caumont, dont Jean de Galard de Limeuil, duquel

nous avons déjà parlé au sujet de la paix de Bretigny, et qui prit pour femme Philippine de Lautrec Toulouse.

XIII. BERTRAND DE GALARD, second fils de Géraud et d'Éléonore d'Armagnac, fut seigneur de Brassac en Quercy, du chef de sa mère, dame de Brassac. C'est à lui qu'Édouard III, roi d'Angleterre, écrivit de Westminster, le 8 février 1327, pour l'engager à se maintenir dans la fidélité qu'il lui devait. Il eut d'Esclarmonde de Thessac, son épouse, entre autres enfants : 1° Guillaume, qui suit ; 2° Pierre, second évêque de Condom après la mort de Raimond son oncle ; 3° et Vidier qui fut caution, le 13 mars 1373, de la dot de Marthe d'Armagnac, sa proche parente, mariée, comme on l'a dit, à Jean d'Aragon, duc de Gironde, puis roi d'Aragon, fils aîné de Pierre IV, dit le Cérémonieux, Roi d'Aragon, et d'Éléonore d'Aragon-Sicile, sa troisième femme.

XIV. GUILLAUME DE GALARD DE BRASSAC est qualifié, dans les titres, noble et puissant seigneur et baron. Édouard III, roi d'Angleterre, lui écrivit de Tostelle, le 24 juin 1340, pour l'engager à l'aider de ses forces et à retirer des mains de Philippe de Valois le royaume de France qu'il prétendait lui appartenir comme fils d'Élisabeth de France. Il fut témoin avec Raimond, comte de Cominges, Arnaud et Bernard d'Armagnac, à l'hommage que Jean d'Armagnac, vicomte de Brulhois, rendit, le 26 avril 1353,

à Pierre de Galard, son frère, évêque de Condom. Il avait épousé Gillette du Maine, fille de Pierre du Maine et de Marie d'Andoins, dont, entre autres enfants : 1° Guillaume, qui suit; 2° et Anne, mariée en 1380 à Odet de Pardaillan Goudrin. (Voyez Pardaillan Gondrin.)

XV. GUILLAUME DE GALARD DE BRASSAC, deuxième du nom, qualifié noble et puissant monseigneur et baron, rendit hommage à Henri II, roi d'Angleterre, le 10 août 1364, pour ce qu'il tenait de lui à cause de son duché de Guyenne. Il avait épousé Bègue de Bauville, et en eut :

XVI. JEAN DE GALARD DE BRASSAC, premier du nom, qui servit de second à Bernard VII, comte d'Armagnac, connétable de France, son proche parent, dans son duel contre Jean, comte de Foix, à la fin de 1415. Il avait épousé Bertrande de Manes. Ses enfants furent : 1° Jean, qui suit; 2° Pierre, grand sénéchal de Quercy, marié avec Antoinette, fille d'Urbain, comte d'Armagnac; 3° Hector, commandant des gentilshommes à bec à corbin, dont il a été parlé au commencement de cet article; 4° Claire, femme d'Étienne de Goth; 5° Agnès, alliée à Arnaud d'Espagne, seigneur de Durefort; 6° et Clairette, mariée à Jean de Pellagine.

XVII. JEAN DE GALARD DE BRASSAC, deuxième du nom, épousa, le 19 septembre 1454, Miracle de Lavalette, fille du seigneur de Cussol en Rouergue, et

en eut : 1° Hugues, qui suit; 2° et Jeanne, mariée à Jean de Noé, seigneur de Borrepos.

XVIII. HUGUES DE GALARD DE BRASSAC, chevalier de l'ordre du Roi, épousa 1°, le 9 novembre 1484, Marie de Grossolles de Flamarens, fille de Jean, seigneur de Flamarens, et d'Anne d'Alezac de la Douze, et 2°, en 1508, sans enfants, Jeanne d'Antin, veuve de Jean de Béarn, seigneur de Saint-Maurice, la Rivière, Montoisel, Roquefort, et en partie du Mont-de-Marsan. Du premier lit vinrent : 1° François, qui suit; 2° Jean, abbé de l'abbaye de Simorre; 3° Grastien, abbé de celle de Saint-Martin; 4° et Bernard, chanoine de Bordeaux, qui fut élu archevêque de cette ville après la mort de Jean de Foix; mais Gabriel de Montagu l'emporta sur la pluralité des voix.

XIX. FRANÇOIS I^{er} DE GALARD, comte de Brassac, seigneur de Cussol, Saint-Maurice, la Rivière, Saint-Labeur, Radelles, Lavalette, Montoisel, Roquefort, partie du Mont-de-Marsan, etc., épousa, le 12 novembre 1508, Jeanne de Béarn, fille de Jean de Foix, petit-fils de Jean, comte de Béarn, avec la clause de joindre, lui et ses descendants, le nom et les armes de Béarn aux siens. Il en eut : 1° Jean III, qui suit; 2° Annibal, gentilhomme de la chambre du Roi, chevalier de son ordre, marié avec Jeanne de Marsan; 3° François, gentilhomme de la chambre de François I^{er}; 4° Bernard, chevalier de Malte;

5° Octavien, abbé de Simorre; 6° Paule, femme d'Hector d'Agut; et plusieurs autres enfants.

XX. JEAN III DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, comte de Brassac, etc., fut capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Saint-Jean-d'Angély et de Châtelleraut, et chevalier de l'ordre du Roi. Les lettres qu'il reçut des rois et reines de France prouvent la grande considération dont il jouissait et sa réputation dans le commandement des troupes de Guienne sous le maréchal de Montluc. Il épousa, le 13 septembre 1553, Jeanne de la Rocheandry, fille de Louis de la Rocheandry et de Renée de Montbron, de laquelle il eut : 1° René, qui suit; 2° Jeanne, mariée en 1130 à Jacques de Verdusan de Miran, fils de Jean et de Jeanne d'Esparbez; 3° et Marguerite, femme d'Isaac du Bourg du Maine, fils de Bertrand du Maine et de Jeanne de Fayolles de Mallet.

XXI. RENÉ DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, comte de Brassac, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du roi, le 1^{er} avril 1584, et capitaine de cinquante hommes d'armes, épousa 1° Marie de la Rochebeaucourt, et 2°, sans enfants, N. de Gourdon de Vaillac de Genouillac, fille de N. de Gourdon, gouverneur de Bordeaux. Il eut du premier lit : 1° Louis, qui suit; 2° Jean, ambassadeur à Rome, capitaine de cent hommes d'armes, ministre d'État, commandant des troupes en Guienne,

chevalier des ordres du Roi, maréchal de camp, gouverneur d'Angoumois, de Saintonge et de Lorraine; il avait épousé mademoiselle de Sainte-Maure Montausier, dame d'honneur de la reine mère de Louis XIV et tante du duc de Montausier; 3° Charles, auteur de la branche des comtes de Lavaur et d'Argentines, 4° et Jeanne, dame de Cléon, Sommersac et de Sennillac, mariée à son cousin, marquis de Soubran, dont il n'eut qu'une fille, alliée le 27 septembre 1648 à Louis de Chabot, comte de Jarnac.

XXII. LOUIS DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, etc., épousa, le 26 août 1609, Marie de Ranconet de Noyon, dame du Repaire, fille de Benjamin de Ranconet, seigneur de Polignac, et de Marthe de Raimond, dont entre autres enfants : 1° Alexandre, qui suit; 2° Charles, seigneur de Mirande, etc., auteur de la branche de ce nom, lequel avait épousé la nièce d'Henri de Chabot, duc de Rohan, et plusieurs autres enfants qui ont laissé postérité.

XXIII. ALEXANDRE DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, comte de Brassac et de Béarn, etc., se maria le 24 septembre 1646 à Charlotte de Larochefoucault, dame de Salle et de Genté, dont : François-Alexandre, qui suit, et plusieurs filles mariées à MM. de Farsac, de Saint-Mandé, de Fonguyon, etc.

XXIV. FRANÇOIS-ALEXANDRE DE GALARD DE BÉARN, comte de Brassac, colonel du régiment d'Angoumois,

épousa Marthe de Prunevaux, sœur du ci-devant ambassadeur en Danemark, de laquelle sont issus, entre autres enfants : 1^o Guillaume-Alexandre, qui suit ; 2^o et René de Galard de Béarn, marquis de Brassac, lieutenant général des armées du roi, commandant en basse Normandie, et commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

XXV. GUILLAUME-ALEXANDRE DE GALARD DE BÉARN, comte de Brassac, ci-devant maître de camp du régiment de Bretagne cavalerie, et premier gentilhomme de la chambre de feu Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, premier écuyer de Madame Victoire, épousa Luce-Françoise de Cotentin de Tourville, dame du palais de madame la duchesse de Berry, fille d'Anne-Hilarion de Cotentin de Tourville, maréchal et vice-amiral, lieutenant général de la province de Bretagne.

XXVI. ANNE-HILARION DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, comte de Béarn, veuf, le 6 juillet 1757, d'Olympe de Caumont la Force, morte âgée de trente-neuf ans, qu'il avait épousée par contrat du 12 janvier 1739, fille d'Armand Nompur de Caumont, duc de la Force, pair de France, et d'Anne-Élisabeth de Gruel de la Frette. De ce mariage il a eu : 1^o Guillaume-Alexandre, qui suit ; 2^o Adélaïde-Luce-Madeleine, née en 1739, gouvernante des enfants du comte d'Artois, mariée en 1757 à Bertrand de Caumont de Beauvillat, appelé marquis de Caumont, dont elle eut

deux fils et trois filles; 3° Renée-Philiberte, dame de Madame Victoire de France, mariée à N..., marquis d'Estourmel; 4° Anne-Luce-Jacqueline, morte en 1768 sans alliance¹.

XXVII. ALEXANDRE-GUILLAUME DE GALARD DE BRASSAC DE BÉARN, comte de Béarn, appelé d'abord marquis de Brassac, né le 26 janvier 1741, d'abord capitaine dans le régiment de Chartres cavalerie, puis brigadier des armées du roi, mestre de camp du régiment de Bresse, premier écuyer de Madame Victoire, chevalier de Saint-Louis et des ordres militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare et de Jérusalem, épousa N. Potier de Novion, dont il eut :

1° Alexandre-Léon-Luce, qui suit :

2° Alexandre-René, qui épousa N. Chapelle de Jumillac, dont il eut plusieurs filles, entre autres Antoinette-Césarine de Béarn, mariée à Victor, fils aîné du duc de Caraman, et Claire de Béarn, mariée au duc de Vallombrose, dont un fils, *Richard*, duc de Vallombrose.

3° Louis..., chevalier de Malte, appelé le chevalier de Béarn.

4° Hector... épousa en janvier 1804 N. de Dur-

1. Preuves tirées des actes de l'état civil de ces familles et de la Bibliothèque impériale. Cabinet des titres, au nom des Galard.

fort, de la branche des Durfort Rosme, dont un fils, Étienne-Hector-Alexandre de Galard de Brassac de Béarn, comte Étienne de Béarn, officier aux hussards de la garde royale, démissionnaire en 1830, héritier de la pairie du comte de Durfort, son grand-père maternel. De son mariage avec Louise-Denise-Camille Le Sage d'Hauteroche d'Hulst sont nés :

a. Stéphen, officier de cavalerie, marié le 30 juillet 1861 à Jeanne-Baptistine-Marie-Marguerite de Beaune ;

b. Alfred ;

c. Hector, officier d'infanterie ;

d. Denise ;

e. Jeanne ;

f. Marie.

5° N. de Béarn, mariée à N..., marquis de Ménéglaise.

6° N. de Béarn, mariée à M. de Montfleury.

7° N. de Béarn, mariée à N..., comte de Coëtus.

XXVIII. ALEXANDRE-LÉON-LUCE DE GALARD, marquis de Brassac, comte de Béarn, appelé par l'empereur Napoléon I^{er} auprès de sa personne, fut nommé chambellan, et eut à remplir plusieurs missions confidentielles et délicates, notamment en Italie et à Vienne, où il reçut la grand'croix de Saint-Léopold d'Autriche. — Il avait épousé en 1796 Pauline de Sourches de Tourzel, fille de la duchesse de Tourzel, gouvernante des enfants de France. Pauline de

Tourzel, amie particulière de Madame la Dauphine, duchesse d'Angoulême, partagea la captivité de la famille royale au Temple et n'échappa que par miracle aux massacres de septembre¹. De ce mariage sont nés :

- 1° Pauline, morte jeune ;
- 2° Hélène, morte en bas âge ;
- 3° *Alix*, qui épousa le marquis de Villefranche ;
- 4° Hector, qui suit.

XXIX. LOUIS-HECTOR DE GALARD DE BRASSAC, comte de Béarn², élève de l'École polytechnique et officier d'état-major, accompagna en 1829, comme aide de camp, le duc de Mortemart, son cousin, alors envoyé par le roi Charles X auprès de l'empereur de Russie, avec mission de suivre la campagne contre les Turcs. Il se distingua particulièrement pendant cette campagne, et notamment au siège de Varna, où sa conduite fut si remarquable qu'il reçut de la main de l'empereur Nicolas la croix militaire de Saint-Vladimir sur le champ de bataille. Nommé chevalier de la Légion d'honneur à son retour en France, il renonça à la carrière des armes pour entrer dans la diplomatie. D'abord secrétaire à Saint-Pétersbourg, il eut bientôt une mission en Suède, où le vieux roi Bernadotte, en

1. Tirés des actes de l'état civil de ces familles.

2. Voir les *Mémoires ou Souvenirs de quarante ans*, publiés chez Lecoffre, éditeur.

faisant allusion aux rapports que sa propre origine béarnaise créait, pour ainsi dire, entre lui et le comte de Béarn, l'accueillit avec autant de bienveillance que de distinction. M. de Béarn y reçut la croix de l'Épée de Suède. Plus tard, chargé d'affaires à Naples, il y rendit des services assez remarqués, pour être envoyé de là en Allemagne, avec le titre de ministre plénipotentiaire; poste difficile, où il fallait une grande fermeté, unie à beaucoup de tact, pour tenir tête, dans la mesure voulue, aux exigences d'un prince connu par les inégalités de son caractère.

Chargé ensuite de représenter la France en qualité de ministre plénipotentiaire, et d'envoyé extraordinaire près la cour de Hanovre, le comte de Béarn concilia ses devoirs avec une position très-délicate; et le roi Ernest-Auguste, en l'honorant d'une estime toute particulière, lui en donna des témoignages publics et nombreux, quand la révolution de 1848 vint suspendre sa carrière et interrompre ses rapports officiels avec la cour de Hanovre. Au moment de son départ pour rentrer en France, le comte de Béarn reçut le grand cordon de l'ordre des Guelfes, avec une lettre autographe du roi, où sont consignés les regrets les plus flatteurs et les plus honorables.

Au reste, partout où l'ont appelé les hautes fonctions d'une carrière active de plus de vingt-neuf ans, le comte de Béarn sut, au plus haut degré, s'assurer des succès personnels, tout en servant, mieux que per-

sonne, les intérêts de son pays. Aussi tant de loyaux et utiles services ne pouvaient-ils manquer d'être appréciés, et successivement le comte de Béarn fut élevé à tous les grades de la Légion d'honneur jusqu'à celui de grand officier. Il était envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France près le roi de Wurtemberg quand il a été élevé à la dignité de sénateur. Il est décoré de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, de la croix de Saint-Vladimir, de la croix de l'Épée de Suède, du grand cordon de l'ordre des Guelfes et de celui de Guillaume de Wurtemberg et est grand officier de la Légion d'honneur. De son premier mariage avec Coralie, fille du général comte Le Marois, sont nés :

1° Pauline, mariée à Albert, prince de Broglie;

2° Henry, qui a épousé en 1856 *Marie*, fille de l'amiral comte de Rigny.

De son deuxième mariage avec *Marguerite* de Choiseul, fille du duc de Choiseul-Praslin, il a eu :

1° Gaston, officier;

2° Blanche;

3° Centule;

4° Marie, morte jeune;

5° Jean;

6° Jeanne.

La maison de Béarn porte écartelé de Galard, qui est d'or à trois goëlands de sable, membrés et bec-

qués de gueule, posés 2 et 1, et de Béarn, qui est d'or à deux vaches passant de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur, avec deux griffons pour supports et cette devise : *Invia nulla via*. Le chef de cette branche a pour supports *deux anges* avec cette devise : *Dei gratia sum quod sum*.